

ACTION CLIMAT

Plan Climat Air Énergie Territorial

Plan Climat Air Énergie Territorial 2023-2029 Réunions publiques



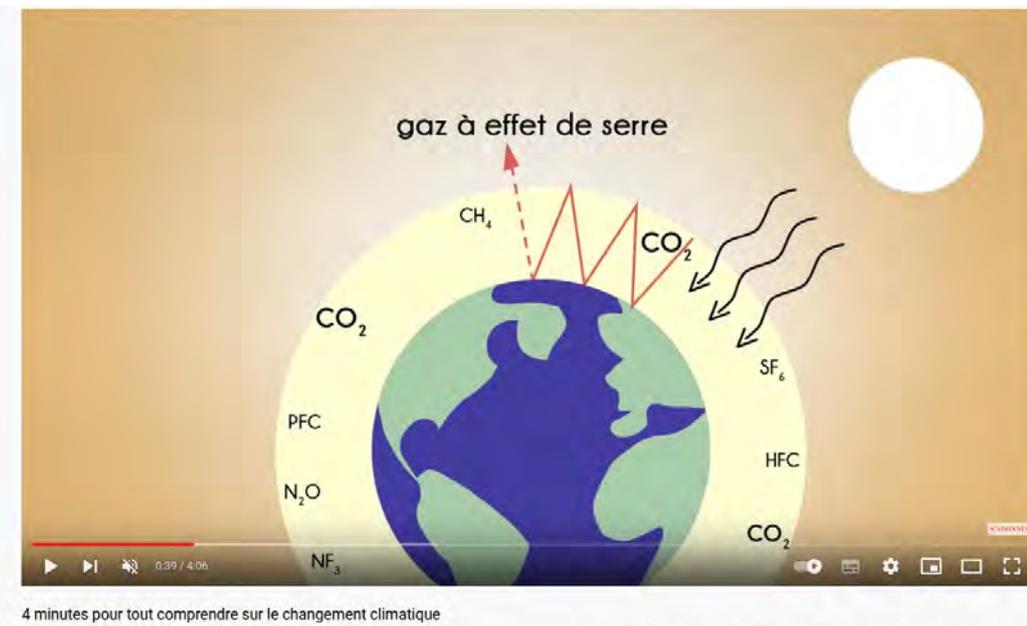
Ordre du jour

1. Présentation de la démarche de travail : le Plan Climat, sa stratégie et ses principales données
2. Travail en petits groupes sur 4 thèmes différents : proposer des actions au vu des objectifs stratégiques du plan
3. Les suites, moment convivial et échanges

Introduction

Changement climatique, de quoi parle-t-on ?

<https://www.youtube.com/watch?v=t9f39nukKBY>



4 minutes pour tout comprendre sur le changement climatique

ACTION CLIMAT

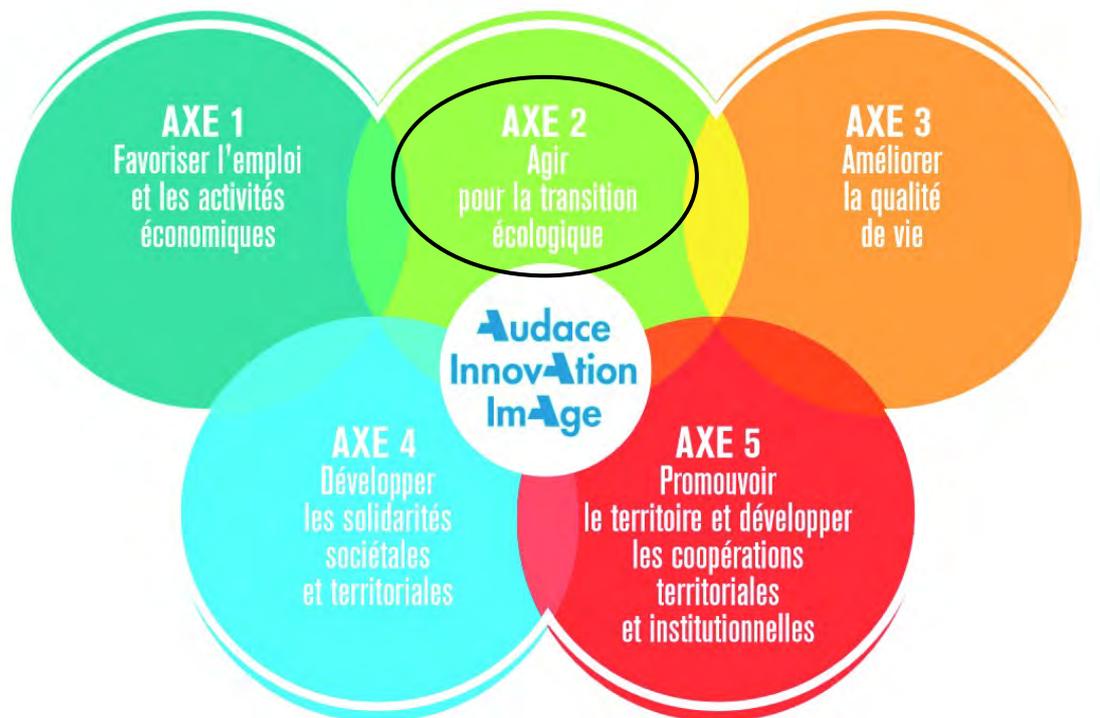
Plan Climat Air Énergie Territorial

1. Présentation de la démarche de travail : le Plan Climat, sa stratégie et ses principales données



Contexte

Les 5 axes du projet de territoire (2021-2028) actualisé d'Alès Agglomération, adopté à l'unanimité le 14 octobre 2021



Le CRRTE (Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat (signé pour 6 ans).

87 projets portés par AA et plus de 100 par les communes

Qu'est-ce qu'un Plan Climat ?

Plan

Démarche de planification stratégique et opérationnelle, obligatoire (EPCI + de 20 000 habitants). Un plan définit pour 6 ans, comportant des objectifs, un programme d'actions et un dispositif de suivi. Tous les domaines de la vie quotidienne et tous les acteurs locaux du territoire de l'Agglomération sont concernés (habitat, urbanisme, transport, énergie, déchets, agriculture, biodiversité, risques majeurs...)

Climat

Objectifs du PCAET : 3 volets principaux

- Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- Atténuer l'impact du territoire sur le changement climatique
- Préserver la qualité de l'air et réduire les émissions de GES

Air

Sources de polluants atmosphériques, émissions de GES : agir localement (transports, agriculture, industrie, résidentiel, tertiaire)

Énergie

Viser la sobriété énergétique, améliorer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables.

Territorial

Plan à l'échelle du territoire = périmètre géographique sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués. Le PCAET d'Alès Agglo concerne les 72 communes.

Les étapes du PCAET



Éléments saillants du diagnostic

Contexte - le territoire

Alès Agglomération : 72 communes, 133 546 habitants

5ème Agglomération d'Occitanie, 29ème de France, 2ème pôle industriel d'Occitanie

5 secteurs composent le territoire :

- Alès, la ville centre, avec 41 000 habitants,
- La couronne périurbaine attenante à la ville,
- Le secteur de la Vallée d'Anduze / Saint-Jean-du-Gard
- Le secteur du Nord du territoire : la Vallée Longue
- Une vaste plaine majoritairement située au Sud du territoire.

=> Un territoire contrasté qui conjugue espaces ruraux de la plaine et de moyenne montagne, espaces périurbains et urbains.



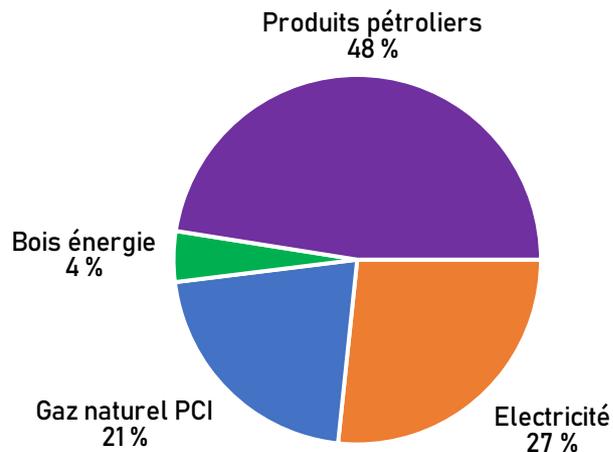
Éléments saillants du diagnostic

Consommation d'énergie

Total des consommations d'énergie sur Alès Agglomération :

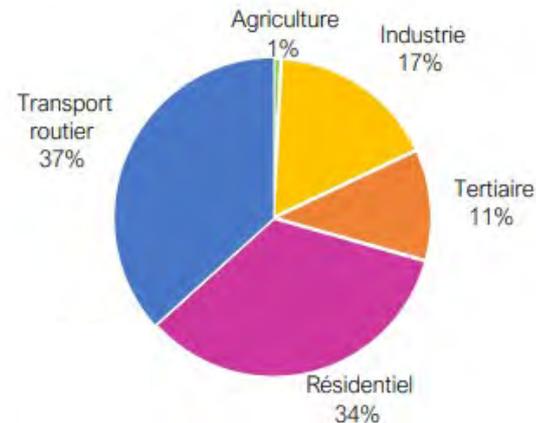
2 616 GWh/an \Leftrightarrow 149 100 logements*

Répartition des consommations d'énergie finale par énergie - 2017



*Ordre de grandeur : 1 GWh = consommation moyenne annuelle de 57 logements

Répartition des consommations d'énergie finale par secteur d'activité - 2017



source : OREO

Production d'ENR

Production d'énergie renouvelable en 2017 : 75 GWh/an

Evolution de la part de la production EnR dans la consommation finale totale



source : OREO

Répartition de la production d'énergie en 2017



35,1 GWh (x2 depuis 2013)
Production d'électricité à partir de solaire



39,9 GWh (+4,3% depuis 2013)
Production de biomasse

En augmentation depuis 2017 au vue de la croissance de la production photovoltaïque.

Éléments saillants du diagnostic

Emissions de GES

Total des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'Agglo :

524 000 TeqCO₂/an \Leftrightarrow 150 000 voitures (distance moyenne 15 000 km/an)*

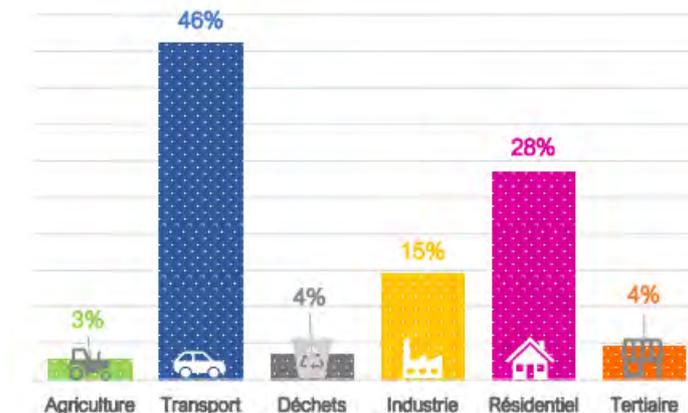
Qu'est-ce que les GES ?

Certains Gaz à Effet de Serre sont naturellement présents dans l'air (vapeur d'eau, dioxyde de carbone). Ces gaz permettent de maintenir la température de l'air à 15°C et sont donc nécessaires à la vie sur terre.

Mais depuis la révolution industrielle du XIXe siècle, les émissions de GES augmentent et résultent de notre activité.

Ces gaz induisent alors un réchauffement.

Répartition des émissions par secteur d'activité, en %, 2017



source : ATMO Occitanie

*Ordre de grandeur : 1 teqCO₂ = 4 300 km en petite voiture diesel

Éléments saillants du diagnostic

Emissions atmosphériques

La pollution de l'air :

C'est la modification de la composition de l'air par des polluants nuisibles à la santé et à l'environnement. Ces polluants proviennent des activités humaines ou de la nature.

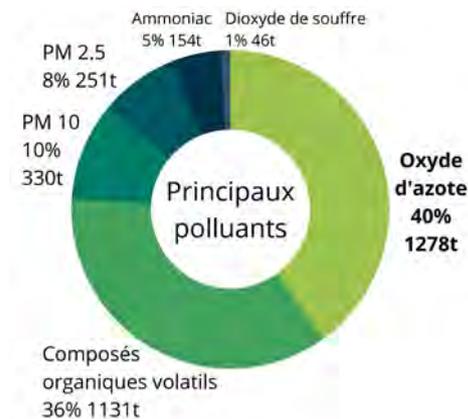
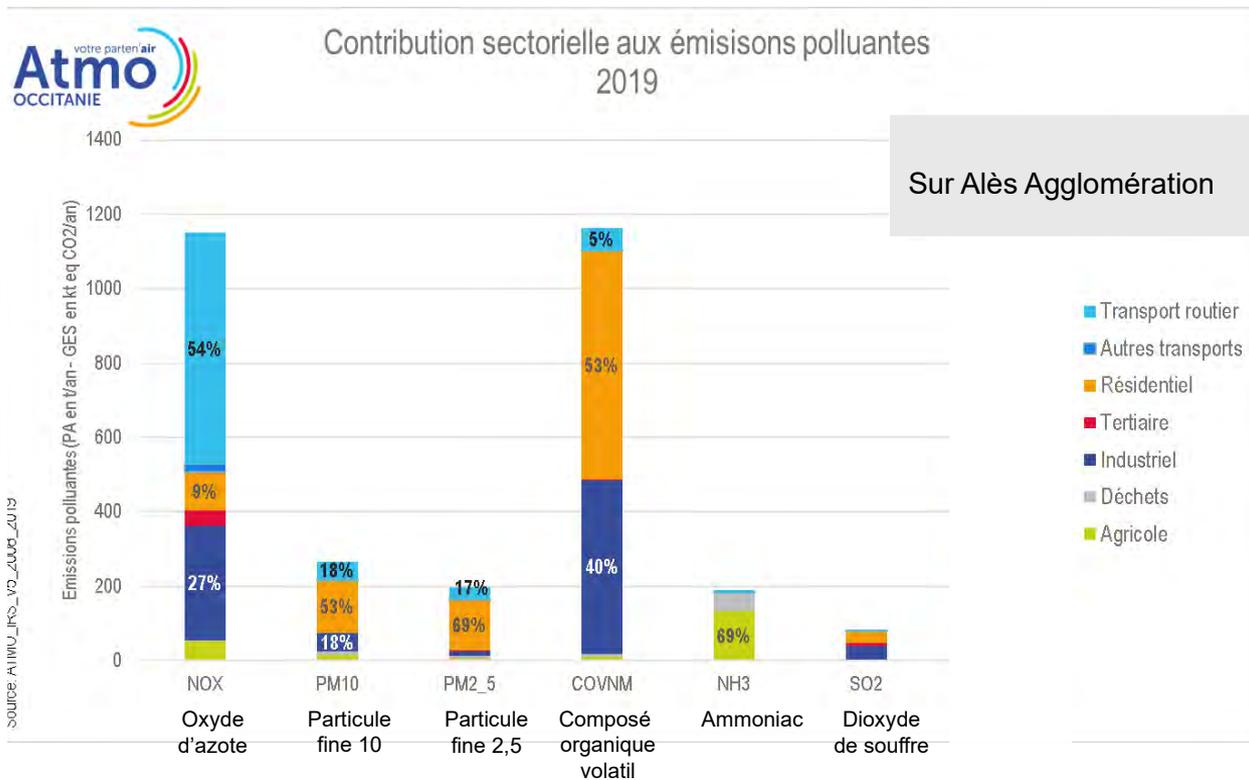
Toxiques, irritants, ces polluants provoquent des gênes olfactives, des problèmes respiratoires, voire des problèmes graves de santé sur le long terme.



Source : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Éléments saillants du diagnostic

Emissions atmosphériques



34 % des polluants sont liés au **résidentiel**
30 % aux **transports**
26 % aux **industries**
6 % à l'**agriculture**

Éléments saillants du diagnostic

Vulnérabilités climatiques

Prévisions climatiques ?

Hausse des températures de **4,5°C** d'ici 2100 (+2°C d'ici 2050)

Diminution du cumul de précipitations de **100 à 300 mm** / an

=> Augmentation des risques : inondations, incendies, sécheresses - manque d'eau...

Variations climatiques : impacts et modifications du territoire

<p>1 RESSOURCE EN EAU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la ressource : baisse de 6 millions de m3 en 15 ans - Augmentation de la demande en eau : de 11 à 19% d'ici 2050. - Vulnérabilités des écosystèmes, dégradation de la qualité de l'eau - Coût d'accès à l'eau plus important, conflits d'usages <p><i>Consommation d'eau sur Alès Agglomération : 21% alimentation en eau potable, 74% irrigation, 5% usages industriels</i></p>	<p>2 ACTIVITÉS AGRICOLES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perturbations des écosystèmes : pathogènes, décalage pollinisateurs-végétaux, baisse de la biodiversité - Pertes plus importantes sur les cultures : réduction des rendements de 30 à 50%/ an d'ici 2100 - Nombreuses pressions : foncière, non reprise d'activité, risques naturels - Modifications des pratiques et des conditions de productivité : date de floraison, de vendanges.
<p>3 BIODIVERSITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution des poissons et comportement de survie au lieu de reproduction : assèchement des cours d'eau en été, hausse des températures, diminution des débits, de l'oxygénation, modification des peuplements aquatiques. - Risque de prolifération des espèces invasives - Diminution voire disparition des espèces endémiques et patrimoniales 	<p>4 SANTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématiques liées aux bâtiments : vulnérabilités aux fortes chaleurs, aux risques sanitaires... - Rénovation énergétique des logements vieillissants à prévoir (isolation, chauffage adapté, fraîcheur...) - Augmentation du nombre de personnes vulnérables : 32.4% de plus de 60 ans en 2015.

Stratégie du plan climat

Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques et préserve son environnement naturel

Adapter les zones urbaines « aux fortes chaleurs » et assurer un confort climatique

Valoriser et protéger la ressource en eau

Préserver les patrimoines naturels et observer la biodiversité et ses évolutions

Accompagner les communes à la prise en compte des risques naturels

Un territoire sobre qui préserve sa qualité de l'air

Lutter contre la précarité énergétique et aller vers un habitat écologique

Soutenir les entreprises et les industriels dans leur démarche de qualité de l'air

Des déplacements multi-modaux facilités

Une nouvelle politique de déchets sur le territoire

Conforter l'installation économique sur le territoire

Un territoire aux productions locales et adaptées au changement climatique

Valoriser les ressources énergétiques locales et renouvelables, dans une cohérence paysagère

Favoriser une diversification des pratiques agricoles pour alimenter des circuits-courts et des commerces de proximité

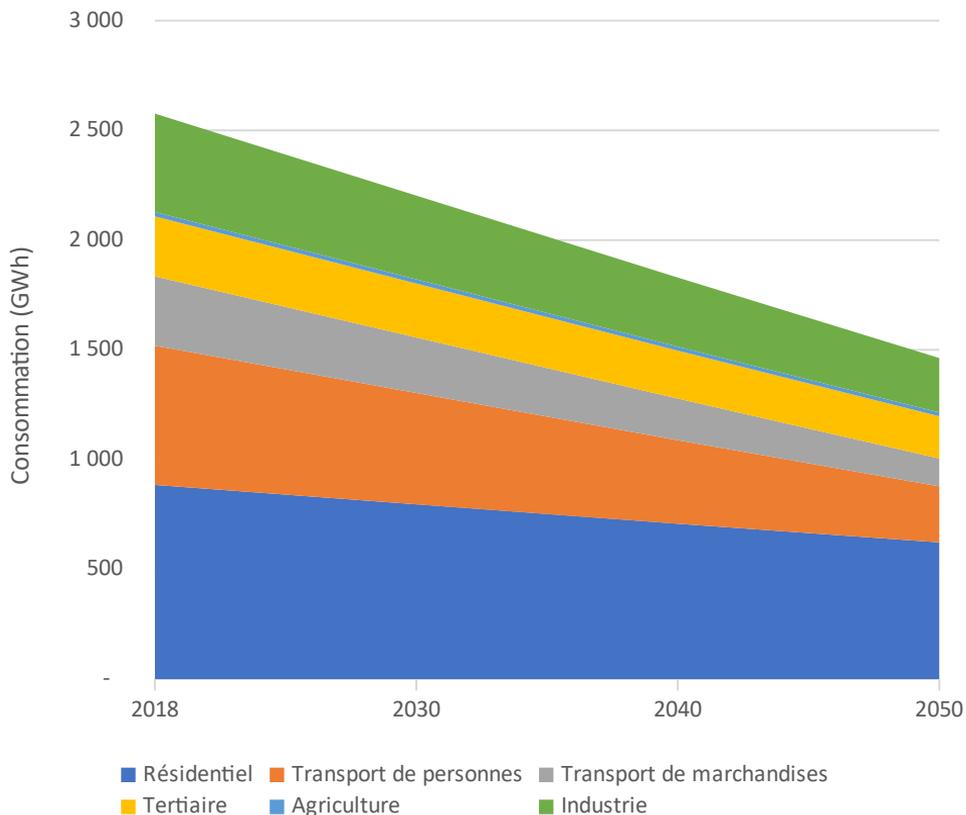
Préserver les espaces agricoles et développer les espaces productifs en ville

Axe transversal :
Gouvernance, coopération, implication et sensibilisation des acteurs et des citoyens

Objectifs de baisse de la consommation énergétique

Proposition de scénario intermédiaire à 2050

Evolution des consommations par secteur
(Courbes en cumulées)



Dans le résidentiel :
2030 : -10%, 2050 : -30%
 Rénovation du parc de logement,
 Eco-gestes

Dans le tertiaire :
2030 : -10%, 2050 : -30%
 Rénovation du tertiaire public, sobriété et efficacité énergétique, sensibilisation des utilisateurs

Dans l'agriculture :
2030 : -4%, 2050 : -13%
 Amélioration des moteurs + meilleure régulation des bâtiments d'exploitation.

Dans les transports :
2030 : -20%, 2050 : -60%
 2030 : amélioration des performances des moteurs et de conduite.
 2050 : baisse de la quantité de déplacement en voiture (changements de pratiques et de mode de déplacement).

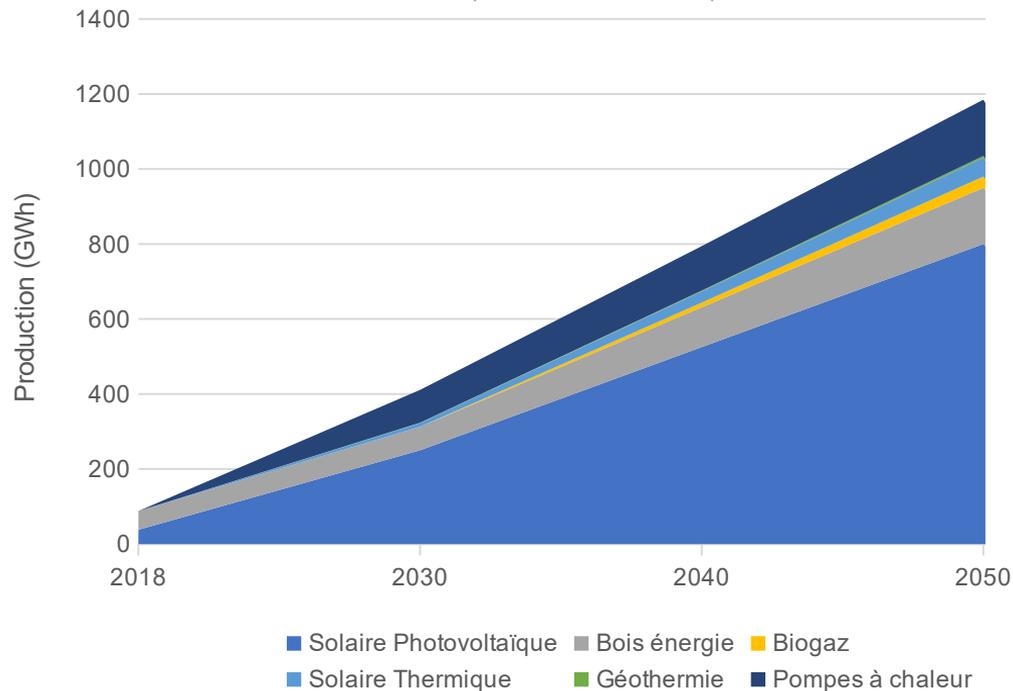
Dans l'industrie :
2030 : -15%, 2050 : -45%
 Efficacité énergétique, optimisation des process et des démarches d'écologie industrielle

Production d'énergies renouvelables

Proposition de scénario intermédiaire à 2050

Evolution des productions ENR

(Courbes en cumulées)



=> Objectif de production d'EnR à 2050 : 1200 GWh

PAC : 2030 : 87 GWh, 2050 : 150 GWh

Géothermie : 2030 : 1 GWh, 2050 : 5 GWh

Solaire thermique : 2030 : 10 GWh, 2050 : 50 GWh

Biogaz : 2030 : 0 GWh, 2050 : 30 GWh

Bois : 2030 : 61 GWh, 2050 : 62 GWh

Solaire : 2030 : 250 GWh, 2050 : 800 GWh

ACTION CLIMAT

Plan Climat Air Énergie Territorial

2. Travail en petits groupes sur 4 thèmes différents : proposer des actions au vu des objectifs stratégiques du plan

Déroulé de l'atelier

- **30 à 40 minutes : Proposition d'action (1^{er} ROUND)**
 - Répartissez-vous sur le thème de votre choix : habitat, mobilité, production d'énergie ou déchets
 - Proposez des actions pour répondre à ce thème
 - **Rédigez 2 actions prioritaires, selon vous, par table**
 - 10 minutes pour changer de thématique !
- **30 à 40 minutes : Proposition d'action (2^{ème} ROUND)**
 - Identique 1^{er} ROUND
- **Pendant le moment convivial : Phase de hiérarchisation des actions**
 - Hiérarchisez en votant pour l'action la plus importante (selon vous) pour chaque thème

Règles pour des échanges constructifs

Tout le monde a sa perception des choses...

- Pas de jugement
- Ecoute
- Bienveillance
- Pratiquer le « Oui... Et... »
- Travailler de façon décontractée
- Déconnexion : rallumez vos téléphones à la fin



Autres besoins de votre part ?

Les actions à mettre en place

Habitat

Vos propositions d'actions EFFICACES pour répondre à ce défi

VOTES

Déchets

Vos propositions d'actions EFFICACES pour répondre à ce défi

VOTES

Production d'énergie

Vos propositions d'actions EFFICACES pour répondre à ce défi

VOTES

Mobilité

Vos propositions d'actions EFFICACES pour répondre à ce défi

VOTES

Propositions d'actions
à mettre en œuvre sur
ce thème !

Pendant le moment
convivial, « votez »
pour 1 action par thème

- **1- Choisir 2 actions prioritaires au sein de chaque table**
- **2- Rédiger une fiche action pour ces deux actions en se séparant en deux groupes au sein de chaque table**

Thématique	
Initulé de l'action proposée	
Descriptif et étapes	
Structure porteuse de l'action	
Partenaires / financeurs (facultatif)	
Contraintes, freins...	

Plan de table

1 Habitat

2 Mobilité

3 Production
d'énergie

4 Déchets

La suite

- **RAPPEL, pendant le moment convivial** : votez pour l'action que vous trouvez prioritaire (1 vote par thème)

Si après la session, certaines actions importantes pour vous n'ont pas été abordées, vous pouvez les envoyer à l'adresse indiquée sur le flyer :

developpement.durable@alesagglo.fr

- **Court terme** : rédaction détaillée des fiches actions faites lors des réunions publiques et des groupes de travail pour finaliser le PCAET.
- **Moyen terme** (à partir du printemps 2023) : consultation publique (faites part de vos dernières remarques sur le Plan Climat).
- **Long terme** (après validation par l'état) : mise en place des actions du Plan Climat, suivi des objectifs et du plan. Plan sur 2023-2029